Version intégrale disponible : Les présentes CGV sont un extrait à titre informatif. La version complète et opposable est le document « Conditions Générales POULIDOR.odt » transmis avec chaque devis. En cas de contradiction, le document contractuel signé prévaut.

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente définissent les modalités selon lesquelles Valerian POULIDOR (POULIDOR Audit & Développement), Entrepreneur Individuel (ci-après « le Prestataire »), fournit au client (ci-après « le Client ») des services de développement logiciel sur-mesure, de mise en place d'un Hub applicatif, d'audit et de maintenance.

Article 2 : Modèle opérationnel — Code chez le client

Le code source développé est hébergé sur un compte GitHub appartenant au Client. Le Client invite le Prestataire en tant que collaborateur. Le suivi des anomalies et demandes d'évolution se fait via l'outil de tickets (Issues) du dépôt GitHub du Client.

L'hébergement des données de production et l'abonnement à la plateforme GitHub restent à la charge exclusive du Client.

Article 3 : Propriété intellectuelle et licence

Le Prestataire utilise un socle technique propriétaire (le « Hub »). Le Client reçoit :

- **Droit d'usage interne** perpétuel, non exclusif, sans limitation du nombre d'utilisateurs.
- **Droit de modification** du code source pour ses besoins internes, y compris par un tiers.
- **Interdiction stricte de commercialisation** : le Client ne peut vendre, louer, sous-licencier ou distribuer le logiciel ou son code source.

Le Prestataire conserve la propriété intellectuelle du Hub. Les applications métiers spécifiques appartiennent au Client après paiement intégral.

Article 4 : Tarifs et modalités de paiement

- **Pack Lancement :** 1 490 à 1 990 € HT (TVA non applicable, article 293 B du CGI).
- **Maintenance annuelle :** 360 € HT/an (optionnelle, sans engagement de durée).
- **Évolutions au ticket :** 80 € HT par modification mineure.
- **Dépannage urgent :** 150 € HT (sous 4h ouvrées).

Paiement selon échéancier défini au devis. En cas de retard de paiement, application des pénalités légales au taux directeur de la BCE majoré de 10 points et indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (article D441-5 du Code de commerce).

Article 5 : Livraison

Le Prestataire livre l'application finale fonctionnelle et son code source complet sur le dépôt GitHub du Client. La livraison est constatée par un procès-verbal de recette signé par les parties.

Article 6 : Garantie et responsabilité

Le Prestataire s'engage à corriger les anomalies bloquantes signalées dans les 30 jours suivant la livraison. Au-delà, la maintenance est couverte par le contrat de maintenance optionnel.

Le Client est seul responsable des données qu'il traite via le logiciel. Le Prestataire n'héberge ni ne stocke les données de production du Client.

Article 7 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux prestations de services pleinement exécutées avant la fin du délai et dont l'exécution a commencé après accord exprès du consommateur. Pour les clients professionnels (B2B), le droit de rétractation n'est pas applicable sauf stipulation contractuelle contraire.

Article 8 : Cagnotte Évolution

Le Prestataire met en place une « Cagnotte Évolution » : 25% des montants réglés au titre de la maintenance annuelle sont convertis en crédits (1 crédit = 1 € HT). Les crédits peuvent être utilisés comme remise sur tout nouveau devis de développement et sont valables tant qu'au moins un contrat de maintenance est actif. Les crédits ne sont ni remboursables ni échangeables contre de l'argent.

Article 9 : Loi applicable et juridiction

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Caen.